



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 5 JUIN 2026

SERVICE AFFAIRES GENERALES

2026DEL38 DESIGNATION DES DELEGUES DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLEANTS ET ETABLISSEMENT DU TABLEAU DES ELECTEURS SENATORIAUX

Le 05 Juin 2026 à 18h30, le conseil municipal de la commune de Saint-Juéry légalement convoqué le 21 mai 2026, s'est réuni en salle du conseil municipal sous la présidence de David DONNEZ le Maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 19
- Votants : 27

Secrétaire de séance : Dominique FAJON

Membres Présents :

David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Corinne PAWLACZYK, Myriam DEVALETTE, Frédéric GRIVOT, Patrick SIRVEN, Patricia RAINESON, Bernard BENEZECH, Dominique FAJON, Juan Carlos SANZ, François ROCHA, Béatrice FARIZON, Nathalie COUVREUR, Virginie COUNIL, Camille DEMAZURE, Jonathan DIOGO, Vincent MARTY, Eléonore HOJAK,

Membres excusés qui ont donné pouvoir :

Didier BUONGIORNO pouvoir à David DONNEZ,
Martine LASSERRE pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO,
Patrick CENTELLES pouvoir à Jean-Marc SOULAGES,
Wilfried BARDOU pouvoir à Juan Carlos SANZ,
Elisabeth ENJALBERT pouvoir à Dominique FAJON,
Laurence GAVALDA pouvoir à Bernard BENEZECH,
Emilie LE CHEVERT pouvoir à Corinne PAWLACZYK
Yoann TICHIT pouvoir à Myriam DEVALETTE,

Membre(s) absent(s) : Bastien REMY, Célia CEREZO

Le quorum est atteint.

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'instruction n° INTP2611651C du 06 Mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux ;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 Mai 2026 fixant pour les élections sénatoriales le nombre de délégués des conseils municipaux et suppléants à désigner par commune ainsi que le mode de scrutin applicable pour chaque commune ;

a) Composition du bureau électoral

M. le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Mme HOJACK, Mr MARTY, Mr SIRVEN, Mr GRIVOT.

La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

La liste déposée et enregistrée est composée de :

- 1- Virginie COUNIL
- 2- Didier BUONGIORNO
- 3- Myriam DEVALETTE
- 4- Camille DEMAZURE
- 5- Dominique FAJON
- 6- Frédéric GRIVOT
- 7- Sylvie FONTANILLES-CRESPO
- 8- Vincent MARTY
- 9- Martine LASSERRE
- 10- François ROCHA
- 11- Emilie LE CHEVERT
- 12- Juan Carlos SANZ
- 13- Corinne PAWLACZYK
- 14- Jean-Marc SOULAGES
- 15- Elisabeth ENJALBERT
- 16- Bernard BENEZECH
- 17- Célia CEREZO
- 18- Patrick SIRVEN
- 19- Laurence GAVALDA
- 20- Yoann TICHIT

M. le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

(29 conseillers municipaux concernés ; 15 délégués à désigner, 5 suppléants, 1 liste déposée)

- Nombre de bulletins : 27
- Bulletins blancs ou nuls : 0
- Suffrages exprimés : 27

- liste A a obtenu 27 voix

La liste A emporte ainsi 15 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants

M. le maire proclame les résultats définitifs :

Liste A : 15 sièges de titulaires et 5 sièges de suppléants

Le maire,
David DONNEZ



La secrétaire de séance
Dominique FAJON